

NIVEAU NOTAIRE

BAC +8

Voie universitaire

Diplôme supérieur de notariat (DSN)

Formation en alternance (notaire-stagiaire rémunéré en office)
4 semestrialités
+ rapport de stage

Voie professionnelle

Diplôme de notaire

Formation en alternance (notaire-stagiaire rémunéré en office)
6 modules
+ rapport de stage

ECCT
Examen de contrôle des connaissances techniques (après préparation obligatoire de 2 ans)

NIVEAU COLLABORATEUR

BAC +5

Master 2
spécialité droit notarial

Master 2
en droit

Expérience professionnelle dans un office notarial (6 ans minimum)

Master 1
en droit ou droit notarial

DMN
Diplôme des métiers du notariat

BAC +4

Licence pro
Métiers du notariat

BAC +3

Licence en droit

Licence en droit

BTS notariat

BAC +2

BACCALAURÉAT

Diplôme supérieur de notariat

BAC +8

Le Diplôme supérieur de notariat (DSN) est obtenu à l'issue de la voie universitaire d'accès à la fonction de notaire. Il associe, après un Master en droit notarial, une période d'apprentissage professionnel en alternance de

24 mois organisée en 4 semestrialités. L'étudiant a le statut de "notaire stagiaire" au sein d'un office notarial.

POUR DEVENIR NOTAIRE

- Salarié d'un office notarial
- Associé ou titulaire de son propre office

ADMISSION

Un master 2 en droit notarial est indispensable.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les universités

Diplôme de notaire

BAC +8

Le Diplôme de notaire permet d'accéder au métier de notaire à l'issue d'un parcours dit professionnel. Après un master en droit, la formation en alternance associe un stage professionnel de 30 mois et 6 modules techniques.

L'étudiant a le titre de "notaire stagiaire" au sein d'un office notarial.

POUR DEVENIR NOTAIRE

- Salarié d'un office notarial
- Associé ou titulaire de son propre office

ADMISSION

Un master 2 en droit est indispensable.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les sites de l'INFN

Diplôme des métiers du notariat

BAC +4

Le DMN permet d'accéder en 1 an à des fonctions de rédacteur d'actes avec gestion des dossiers en autonomie partielle ou totale selon l'expérience. Les étudiants doivent suivre cette formation en alternance et justifier d'une

pratique professionnelle d'un an pour pouvoir se présenter à l'examen.

POUR QUELS MÉTIERS DE COLLABORATEUR ?

- Juriste rédacteur d'actes
- Juriste rédacteur spécialisé

ADMISSION

Licence professionnelle métiers du notariat, Licences professionnelles en droit, L3 droit.

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les sites de l'INFN

Licence professionnelle

BAC +3

La licence professionnelle "Métiers du notariat" est un diplôme délivré dans le cadre d'une formation initiale à temps plein. La durée des études est d'une année comprenant un stage de 12 semaines. Possibilité de

suivre cette formation en alternance ou à distance. Inscription possible en formation continue selon situation.

POUR QUELS MÉTIERS DE COLLABORATEUR ?

- Assistant notarial
- Rédacteur d'actes

ADMISSION

BAC +2 (BTS Notariat et professions immobilières, L2 droit, L2 AES, DUT Carrières juridiques).

Vous souhaitez candidater ?
Contactez les universités. Pour la formation à distance: contactez l'université Lyon 3 ou le CNED

BTS notariat

BAC +2

Le BTS notariat est un diplôme délivré dans le cadre d'une formation initiale à temps plein. La durée des études est de 2 ans (stage de 12 semaines à plein temps dans un office notarial, 7 semaines en 1^{re} année

et 5 semaines en 2^e année). Possibilité de suivre la formation à distance.

POUR QUELS MÉTIERS DE COLLABORATEUR ?

- Assistant notarial
- Formaliste
- Négociateur immobilier

ADMISSION

Baccalauréat toute filière (sur dossier)

Vous souhaitez candidater ?
Inscrivez-vous sur Parcoursup ou contactez les sites de l'INFN



AIX-EN-PROVENCE • ANGERS
BORDEAUX • CLERMONT-FERRAND
DIJON • LILLE • LYON • MONTPELLIER
NANCY • NANTES • NÎMES • PARIS
POITIERS • RENNES • ROUEN
STRASBOURG • TOULOUSE

Institut national des formations notariales

35 Rue du Général Foy - 75008 Paris

www.infn.fr



INFN

Institut national des formations notariales

La grande école du notariat

NOTAIRES ET COLLABORATEURS

de

BAC+2

à

BAC+8